

Communiqué de grève des personnels d'enseignement et d'éducation — Collège Henri Barbusse, Saint-Denis, lundi 7 avril 2025

Aujourd'hui, lundi 7 avril 2025, réunies en assemblée générale, nous, personnels d'enseignement et d'éducation du collège Henri Barbusse, avons décidé de nous mettre en grève.

Nous refusons une gestion de l'Éducation nationale réduite à des impératifs budgétaires, qui sacrifie à la fois la qualité de l'enseignement, la santé des personnels et l'égalité des chances pour nos élèves. Ce pilotage comptable du service public engendre un management toxique, une dégradation continue de nos conditions de travail et une détérioration inquiétante des conditions d'apprentissage.

Aujourd'hui, au collège, les personnels sont en grève.

Garantir la sécurité sanitaire des élèves, leur dignité scolaire et leur droit à un accompagnement global devrait être une priorité absolue. De la même manière, assurer la santé physique, mentale et professionnelle des personnels devrait aller de soi. Or, les conditions actuelles ne permettent ni l'un, ni l'autre.

Depuis septembre 2024, le poste d'infirmière scolaire n'a toujours pas été pourvu. Depuis janvier 2025, notre assistante sociale est en arrêt maladie sans qu'aucun remplacement n'ait été mis en place. Ces absences ne sont pas des anecdotes : elles illustrent un abandon institutionnel. Les élèves les plus fragiles sont laissés sans accompagnement, et les équipes doivent pallier ces absences sans moyens, au prix de leur propre santé.

La souffrance au travail est désormais structurelle.

Depuis plusieurs mois, nous constatons une montée alarmante des arrêts pour troubles anxieux ou dépressifs parmi les personnels. Des alertes individuelles des personnels auprès du service de médecine de prévention. Les membres de la Commission Hygiène et Sécurité (CHS) ont décompté plusieurs situations préoccupantes. Nos alertes sur le registre santé et sécurité au travail (RSST) restent sans réponse satisfaisante. Pire encore, des collègues n'osent pas y inscrire des signalements de peur de subir des pressions. Cette culture du silence est indigne de notre institution.

Le climat professionnel est délétère. De nombreuses personnes, aussi bien contractuelles que titulaires renoncent à s'exprimer, par peur de sanctions ou d'isolement. Le manque de soutien hiérarchique, les tensions avec la direction et le recours hasardeux à des rapports dissuasifs ont pour effet de placer les personnels en état de stress permanent. L'ambiance de travail devient anxiogène, avec une charge mentale écrasante et un sentiment de défiance généralisé.

La santé mentale des personnels est en péril.

Travailler dans ces conditions, c'est s'épuiser moralement. C'est perdre le sens de son métier. C'est ne plus pouvoir accompagner les élèves correctement. C'est douter de soi, de sa

légitimité, de sa capacité à continuer. C'est voir des collègues partir en pleurs, muter dans d'autres établissements ou départements, demander leur démission ou une reconversion professionnelle, ou se taire, dans une forme de résignation insupportable.

Lors du conseil pédagogique du jeudi 3 avril, des propos tenus ont mis en lumière des menaces directes envers la liberté pédagogique et une mise en concurrence des disciplines. Cela confirme une tendance lourde : les décisions sont imposées sans concertation, les avis des équipes pédagogiques sont balayés. L'autonomie professionnelle, pourtant essentielle à notre engagement et à notre efficacité, est mise à mal.

Cette crise du travail s'inscrit dans un contexte plus large.

Dans tout le département, les Dotations Horaires Globales (DHG) sont insuffisantes pour répondre aux besoins des élèves. Les réformes imposées (groupes de niveaux, réforme du lycée, "école de la confiance") ne sont ni adaptées à nos réalités, ni porteuses d'égalité. Elles sont au contraire destructrices et discriminantes, en particulier pour les élèves de Seine-Saint-Denis.

Exemples concrets :

- Les UPE2A : le rectorat avait promis la double inscription des élèves UPE2A, or, il est une nouvelle fois revenu sur cette promesse. Pour le collège, il a donné comme moyen supplémentaire trois heures. A notre grande surprise, ces moyens-là n'ont pas été alloués au dispositif.
- Les groupes de niveaux en 6ème et en 5ème : Suite à une mobilisation sociale d'ampleur, au collège Henri Barbusse tout comme dans 90% des établissements du département, les groupes de niveaux sont des groupes à effectifs réduits hétérogènes. Cette mise en place s'est cependant faite au détriment de tous les autres demi-groupes. Le rectorat a déployé 8h au collège pour mettre en place le dispositif. Dans les faits, il a fallu déployer 30h pour le mettre en pratique.

Le vendredi 4 avril 2025, un décret entérinant l'instauration des groupes sur plusieurs niveaux a été publié. Ce décret, contre lequel s'étaient déjà élevés de nombreux enseignant.es, acte une nouvelle fois la mise en place d'une école à plusieurs vitesses, stigmatisante et profondément injuste.

Nous ne pouvons plus rester silencieuses et silencieux.

Nous ne voulons pas d'une école où l'on classe les élèves au lieu de les faire progresser.

Nous ne voulons pas d'un métier où l'on se détruit à petit feu.

Nous voulons une école humaine, exigeante, émancipatrice — pour nos élèves comme pour nous-mêmes.

C'est pourquoi nous sommes en grève aujourd'hui.

Les personnels d'enseignement et d'éducation mobilisé.es du collège Henri Barbusse, Saint-Denis